

1 1 MARS 2020

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DE L'EPAGELARCIDE REFECTURE

Membres en exercice: 95

Membres présents et représentés : 67

Le vendredi 28 février 2020 à 19 heures 30, le Comité syndical s'est réuni à la salle communale de Manspach, suite à la convocation de Monsieur le Président en date du 20 février 2020.

Sous la présidence de Monsieur Daniel DIETMANN, Président :

Vu l'article 11 des statuts de l'EPAGE Largue, considérant que 54 Membres sont présents et 13 Membres représentés, le quorum est atteint.

Délibération CS/03/2020

Subvention: « Maison de la Nature du Sundgau »

Sur proposition de Monsieur Joseph BERBETT, Vice-Président,

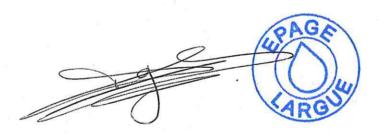
Le Comité syndical DECIDE, à l'unanimité,

- d'allouer une subvention de participation à l'animation des actions pédagogiques
 " eau " de 3 500 € à la Maison de la Nature d'Altenach pour l'année 2020.
- d'inscrire la somme de 3 500 € à l'article 65738 du budget 2020.

Suivent les signatures au Registre Rendu exécutoire le 11,03,2020

Pour extrait certifié conforme Manspach, le 09 mars 2020

Le Vice-Président, Joseph BERBETT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication.